

Présidée par : Onofrio PAVONE

Présents : M. GOLAWSKI, G. FATIEN, F. MUYLLE
Maître Jennifer DEGUINES, Commissaire de justice.
Assistent : G. FATIEN, F. MUYLLE

Villeneuve d'Ascq, LE 2 septembre 2026 tirage du 2eme tour de la Coupe de France féminine
et du 1^{er} tour de la Coupe Nike U18F

TIRAGE DU 2^{ème} TOUR DE LA COUPE DE France

COUPE DE France Féminines

Pour le tirage au sort de ce deuxième tour, la désignation du lieu d'une rencontre de Coupe de France sera déterminée selon les modalités suivantes :

- Critère 1 : Si 2 niveaux d'écart entre les 2 équipes, l'équipe du niveau le plus bas recevra.
- Critère 2 : Si lors du tour précédent de la coupe concernée, un club s'est déplacé, celui-ci recevra. De plus, en cas de forfait du club recevant au tour précédent (forfait déclaré avant la rencontre avec validation de la commission gestion des compétitions) afin d'éviter un déplacement inutile, le non-déplacement ne sera pas pris en compte et l'équipe sera donc considérée comme recevable lors du tour précédent.
- Critère 3 : L'équipe tirée au sort en premier sera désignée recevable.

MODALITES TAS

Pour ce 2ème Tour sont qualifiées 84 équipes = 72 équipes de R2, Inter 1 et 2 ainsi que 12 R1 (exemptes de ce 2ème tour).

Les clubs de R2 entrent en lice tandis que les R1 feront leur entrée au 3ème tour.

Le 2ème tour est tiré de manière géographique, au prorata du nombre d'équipes inscrites dans chaque district.

De ce fait, pour ce 2ème tour nous aurons :

16 matchs en ESCAUT/ARTOIS ; 14 matchs en FLANDRES/COTE D'OPALE et 6 matchs en AISNE/OISE/SOMME = 36 MATCHS.

Les 12 équipes de R1 feront leur entrée au troisième tour.



	Qualifiés au tour suivant	entrees EQ	Match	exempts	Entrée eq R1	dates
Tour 1	96	24	12	72		06/09/2026
Tour 2	84	72	36	12		20/09/2026
Tour 3	48	48	24		12	04/10/2026
Tour 4	24		12			18/10/2026
finale	12		6			01/11/2026

Rappel :

Nous rappelons que lors des 1^{er} et 2nd tours de CDF, tous les clubs de la ligue sont habilités à s'engager en coupe de France et à recevoir sur leur installation habituelle **classée**.

Pour la phase régionale, les clubs peuvent faire figurer 16 joueuses sur la feuille de match dont 14 pourront participer à la rencontre.

Le tirage a été effectué en présence de Maître Jennifer DEGUINES, Commissaire de Justice.
En fonction du résultat du 1^{er} tour, certains matchs peuvent être inversé selon les critères 1 et 2.

Les 36 matchs du 2nd tour :

- 1 IWUY FC - DAINVILLE FC
- 2 LAMBRES ES - MARLY USM
- 3 ENT OSA ROQUETOIRE - MEURCHIN USO
- 4 DOUAI SC - BRUAY SPORTS
- 5 ST AMAND FC - QUAROUBLE FC
- 6 LIEVIN OL **OU** LA ROUPIE FC - AVION CHEMINOTS US
- 7 VALENCIENNES SUMMER **OU** ELINCOURT RC - PROVILL FC
- 8 AJ ARTOIS **OU** VENDIN LE VIEIL - BRUAY USO
- 9 SEBOURG **OU** CAMBRAI AC - SOUCHEZ SCAL
- 10 GLAGEON US - HABARCQ CS
- 11 SAULTAIN FC - ENT BOUSSOIS/ASSEVENT/EFAFC **OU** VICQ RC
- 12 MERICOURT FC - ESCAUTPONT AFC
- 13 SOLESME FC - VERMELLES US
- 14 COUSOLRE US - DIVION UC **OU** NOEUX LES MINES US
- 15 ANGRES ES - NOYELLES SOUS LENS US
- 16 ASBBV - BEUVRY US
- 17 LEERS OS - CALAIS MARCK FORMATION
- 18 ST MARTIN BOULOGNE - LA CHAPELLE FC



- 19 MONTREUIL SUR MER US - VIEILLE EGLISE **OU** CALAIS LJBM
- 20 COUDEKERQUE US - FRETIN US
- 21 CYSOING - PERENCHIES US
- 22 QUESNOY SUR DEULE - LILLE LOUVIERE PELLEVOISIN
- 23 ENNEQUIN ES **OU** PROVIN US - SNVOORDE AS
- 24 BONDUES FC - PEVELE FC
- 25 LINSELLES FC - LESTREM US
- 26 VERTON US - MARCQ OL
- 27 VERCHOCQ US - HAZEBROUCK SC
- 28 BOURTHES US - EQUIHEN PLAGE
- 29 PHALEMPIN US **OU** SECLIN FC - LAMBERSART
- 30 PONT DE NIEPPE US - ERQUINGHEM LYS CS
- 31 RIBECOURT US – GIGF
- 32 CROUY CUFFIES ES **OU** CHAUNY US – ST LEU D'ESSERENT USE
- 33 CHOISY AU BAC US **OU** RESSONS SS MATZ – QUEND US
- 34 LONGUEAU ESC - PONT STE MAXENCE US
- 35 BRETEUIL US – COINCY FJEP
- 36 VALLEES US - GPT BCV LAON

Exempts : Biache St Vaast, Henin FCF, Lillers FC, Cambrai OMCA, Valenciennes FC, Croix IC, Dunkerque USL, VAFF, Boulogne USCO, Pays de St Omer, Beauvais Oise AS, Amiens SCF

TIRAGE DU 1^{ER} TOUR

COUPE NIKE U18F

Pour le tirage au sort de ce premier tour, la désignation du lieu d'une rencontre de la Coupe Nike U18F sera déterminée selon les modalités suivantes :

- Critère 1 : Si 2 niveaux d'écart entre les 2 équipes, l'équipe du niveau le plus bas recevra.
- Critère 2 : Si lors du tour précédent de la coupe concernée, un club s'est déplacé, celui-ci recevra. De plus, en cas de forfait du club recevant au tour précédent (forfait déclaré avant la rencontre avec validation de la commission gestion des compétitions) afin d'éviter un déplacement inutile, le non-déplacement ne sera pas pris en compte et l'équipe sera donc considérée comme recevrante lors du tour précédent.
- Critère 3 : L'équipe tirée au sort en premier sera désignée recevrante.



MODALITES TAS

Pour ce 1^{er} Tour, la Ligue des Hauts de France dispose de 44 équipes engagées mais il faut enlever une équipe de Niveau National (LOSC) qui est directement qualifiée pour le tour fédéral. Nous sommes donc à 43 équipes engagées dans le parcours régional.

Les 1^{er} et 2^{ème} tour seront tirés de manière géographique, au prorata du nombre d'équipes inscrites dans chaque district.

De ce fait, pour ce 1^{er} tour nous aurons :

- ESCAUT-ARTOIS → 16 équipes = 8 matchs
- FLANDRES-COTE D'OPALE → 18 équipes = 9 matchs
- SOMME-AISNE-OISE → 9 équipes = 4 matchs + 1 exempt

		Engagés	participants	match	Exempts	Qualifiés	
1	T1						
2		43	42	21	1	22	12/09/2026
3	T2		12	6	10	16	03/10/2026
4	T3		16	8		8	31/10/2026
	T4		8	4		4	11/11/2026
	finale		4	2		2	21/11/2026

Le tirage a été effectué en présence de Maître Jennifer DEGUINES, Commissaire de Justice.

Les 21 matchs du 1^{er} tour :

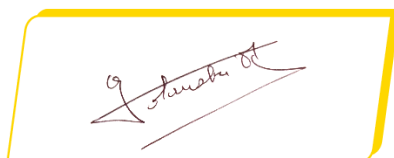
- 1 LILLERS FC - VALENCIENNES FC
- 2 NOEUX LES MINES US - ENT ANICHE ESCAUDAIN
- 3 CAMBRAI OMCA - RC LENS
- 4 MAUBEUGE US - ANZIN ST AUBIN ES
- 5 CAMBRAI AC - MARLY USM
- 6 LIEVIN OL - FEIGNIES AULNOYE EFC
- 7 DIVION UC - NOYELLES SOUS LENS US
- 8 BEUVRY US - HENIN FCF
- 9 CHEVRIERES GRANDFRESNOY - AMIENS SC
- 10 GIGF - PONT STE MAXENCE US



11 BEAUVAIS OISE AS - CHAMBLY OISE FC
12 SOISSONS IFC - CHOISY AU BAC US
13 CALAIS MARCK FORMATION - MARCQ OL
14 BOULOGNE USCO - SEQUEDIN USM
15 PEVELE FC - BOURBOURG SC
16 PERENCHIES US - VAFF
17 LEERS OS- CROIX IC
18 STEENVOORDE US - ROUBAIX WERVICQ RCS
19 PAYS DE ST OMER US - RONCQ ES
20 CAMPHIN EC - LESQUIN US
21 SECLIN FC - DUNKERQUE USL
EXEMPT : GPT FEMININ BCV LAON

Pour information, un tour supplémentaire sera nécessaire pour atteindre le nombre de deux équipes qualifiées au tour fédéral pour la LFHF. De ce fait, les clubs qualifiés au 2^{ème} tour joueront celui-ci le week-end du 03-04 octobre et auront jusqu'au week-end du 24-25 octobre pour rattraper leur rencontre de brassage en retard.

Micheline GOLAWSKI
Secrétaire de séance



Onofrio PAVONE
Président

